

Article

« De Gutenberg à l'autoroute électronique »

René Auclair et Hector Ouellet

Service social, vol. 47, n°3-4, 1998, p. 5-9.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/706792ar>

DOI: 10.7202/706792ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

De Gutenberg à l'autoroute électronique

René AUCLAIR
Hector OUELLET

Avec la publication du présent numéro de *Service social*, portant sur l'*Enfance : enjeux et réalités 2000*, prend fin la phase que nous qualifions de « Gutenberg ». Johannes Gensfleisch Gutenberg est cet imprimeur allemand qui vers 1440 mit au point, à Strasbourg, le procédé d'imprimerie en caractères mobiles, appelé typographie. Établi à Mayence en 1448, il s'associa en 1450 avec J. Fust et imprima la Bible dite « à quarante-deux lignes », publiée en 1455.

À l'ère de la mondialisation prend forme une société de l'« information totale ». L'Amérique possède sur ce terrain une avance certaine favorisée par le caractère libéral des moyens de publication et l'ampleur des ressources humaines et financières qui sont consacrées au développement des moyens de communication.

Ce contexte modifie fondamentalement le comportement des divers acteurs qui interviennent dans le champ de la publication scientifique et professionnelle. Ceux-ci ont en effet changé les règles du jeu. Parmi eux, les organismes subventionnaires comme le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) insistent pour que les revues scientifiques prennent leur place sur l'autoroute électronique. Ils en font une condition pour accepter de soutenir financièrement la publication des revues scientifiques.

QU'EST-CE QU'INTERNET?

Internet est le « réseau des réseaux » d'information, le plus grand système de communications informatiques mondial. Ce réseau est né aux États-Unis au milieu des années 1960. Pendant longtemps, seules des communautés spécialisées en informatique et en technologies avancées participaient à ce qui allait devenir le prototype par excellence de ce que l'on appelle aujourd'hui l'« autoroute électronique ». Au cours des dernières années, toutes les facettes de l'activité humaine l'ont découvert.

La tradition d'Internet est fondée sur la collaboration et l'entraide, sans connotation mercantile. Même si son élargissement crée une pression pour y introduire des aspects commerciaux, notamment dans le secteur de l'information et des services culturels, qui constitue 53 % du trafic actuel selon les données de Statistique Canada pour l'année 2000, c'est encore l'esprit original qui domine et qui le rend si intéressant. Dans beaucoup de domaines, Internet est une ressource essentielle. De fait, des secteurs entiers de la recherche reposent sur la capacité qu'il procure d'échanger rapidement, facilement, librement et d'une manière aussi efficace qu'agréable.

Internet est maintenant entré dans une phase de transition. Son extraordinaire succès fait que des lignes de communication qui étaient jadis satisfaisantes deviennent par moments saturées. Aussi tous les pays sont-ils activement engagés dans des programmes de construction de liens à plus haute vitesse. Un important projet en ce sens est en cours au Canada. Internet est devenu un symbole de la fusion de l'informatique et des télécommunications ainsi que de l'émergence de ce qui est maintenant la plus grande industrie de la planète.

L'Université Laval¹ est reliée depuis 1989 au réseau Internet à travers la portion québécoise du réseau canadien CA*NET, le Réseau interordinateurs scientifique québécois (RISQ), qui re-

¹ *Au fil des événements*, 9 juin 1994, p. 9-12. Voir le document préparé conjointement par le Groupe technique du Comité d'Applications Réseaux du Projet AMI et par le Centre de traitement de l'information, Pierre Comeau, Sandy Lee, Jean-Marie Poulin et Denis Poussart, avril 1994.

groupe toutes les universités québécoises, le CRIM, de même que nombre de centres de recherche, d'entreprises et d'organisations diverses.

Sans entrer dans les détails techniques, il est important de savoir qu'Internet fonctionne d'une manière autonome et décentralisée. Il n'y a pas, à proprement parler, d'autorité mondiale qui le dirige ou le contrôle. Il existe plutôt des comités restreints dont le fonctionnement est ouvert en mode « collaboratif ». N'importe quel participant peut proposer de nouvelles idées ou de nouveaux services, et c'est le consensus communautaire qui décide essentiellement de ce qu'il en advient. Depuis sa naissance, Internet a été un banc d'essai unique et c'est en grande partie là que se définissent et se créent aujourd'hui les modalités de communication de demain.

Il est bon de réaliser aussi qu'Internet fonctionne comme une gigantesque toile d'araignée, où la communication entre deux points est typiquement relayée par des sites intermédiaires, et cela de manière invisible pour l'utilisateur. De fait, les éléments d'un long message (par exemple le fichier d'un numéro de *Service social* de 170 pages) peuvent passer par des relais différents et sont automatiquement recollés dans le bon ordre à la réception. Cette approche assure une grande fiabilité. Elle repose à sa base sur une suite de conventions d'échanges très bien conçues appelées « protocoles Internet ».

LA REVUE *SERVICE SOCIAL* MAINTENANT

Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, ce numéro de la Revue est le dernier à être présenté dans sa facture actuelle : le travail est déjà en cours pour lui donner une nouvelle image et un nouveau style.

La Revue demeurera la même quant à la clientèle visée, soit des chercheurs et des intervenants dans le champ du travail social. Elle voudra cependant profiter des avantages inhérents à la publication électronique pour étendre et diversifier son lectorat, notamment en cherchant à mieux rejoindre la communauté francophone mondiale. Elle demeurera aussi la même quant à son orientation générale, à ses objectifs, à la nature de l'information

qu'elle diffusera : elle est et demeure « la publication officielle de l'École de service social (Faculté des sciences sociales) de l'Université Laval ». Elle publie des études sur le service social professionnel, des analyses fondées sur les disciplines de base du service social, des résultats de recherche dans différents domaines du bien-être, des études sur les méthodes fondamentales du service social, une information sur l'évolution de la législation sociale, des comptes rendus d'ouvrages récents. Enfin, elle continuera d'être une revue arbitrée. C'est essentiellement sur le plan de sa présentation et de ses modalités de diffusion que la Revue sera modifiée.

Les décisions spécifiques concernant la forme de la Revue sont encore sur la table de travail. Nos lecteurs trouveront peut-être utile, cependant, de connaître les hypothèses de travail qui feront l'objet de décisions au cours des prochains mois :

- Nous l'avons dit, la revue *Service social* sera transformée en revue « en ligne ». Il s'agira de son caractère essentiel. Une publication sur support papier, regroupant un ensemble d'articles sur un même thème, pourra être faite par la suite.
- Son caractère de revue en ligne, qui donne beaucoup plus de souplesse que dans le cas de la publication sur papier, permettra la parution de chacun des articles individuellement; ceux-ci seront diffusés aussitôt qu'ils seront prêts.
- Tous les nouveaux articles seront accompagnés de leur résumé en français et anglais (et, si les ressources nous le permettent, en espagnol).
- Dans la mesure des ressources disponibles, nous voudrions faire en sorte que les lecteurs aient accès aux articles déjà publiés sur support papier; au moins les résumés de ces articles seront-ils rendus disponibles.
- Le site Internet sera muni d'un moteur de recherche permettant le repérage, par thème, par mot-clé et par auteur, de chacun des articles de la Revue, publiés tant sur support électronique que sur support papier.

- Les modalités qui seront mises en œuvre en ce qui a trait aux abonnements n'ont pas encore été discutées; il en est de même pour les modalités relatives à la protection des droits d'auteur.

Ce sont là les hypothèses sur lesquelles nous travaillons. Toute personne désirant être tenue au courant de l'évolution de notre projet pourra consulter le site de l'École de service social de l'Université Laval (<http://www.svs.ulaval.ca>) pour y trouver l'adresse du site de la Revue.

CONCLUSION

Tout cela est affaire de libre circulation et d'exploitation exhaustive d'une masse accrue d'information. C'est là le point important : la liberté doit devenir maximale.

